



## Entente n°19

*La Source d'Agir !*

La présente entente ne constitue pas un contrat. Elle identifie des engagements et/ou des actions pour la réalisation d'un ou de plusieurs objectifs du plan directeur de l'eau. Les parties conviennent que leurs engagements contenus dans la présente constituent des obligations morales seulement, et qu'ils ne revêtent aucun caractère obligatoire dont l'exécution pourrait être recherchée en s'adressant aux tribunaux.

<b>Titre du projet :</b>	Traitement des boues piscicoles par marais artificiel et lit filtrant.
<b>Organismes responsables :</b>	Pisciculture des Alléghanys Inc.
<b>Résumé du projet :</b>	Déterminer la faisabilité technique d'un système de traitement des fumiers piscicoles adapté aux piscicultures d'une production annuelle comprise entre 50 et 200 tonnes de poissons. Plusieurs étapes de traitement ont été définies : suite à un système de séparation (zone de décantation, cônes de décantation, filtre à tambour, etc.) permettant de concentrer efficacement le phosphore (au moins 25 % du phosphore de la moulée) dans les fumiers, la séquence de traitement consistait à épaissir les fumiers dans un silo, puis à traiter le surnageant obtenu dans des marais artificiels couplés à des lits de rétention du phosphore.
<b>Conformité au plan directeur de l'eau :</b>	<p>Enjeu A. Améliorer la qualité de l'eau afin de réduire les risques à la santé de la population et des écosystèmes.</p> <p>A.1. Réduire les sources de pollution ponctuelle.</p> <p>A.1.6. Diminuer l'impact des rejets en provenance des installations piscicoles.</p> <p><b>Moyen d'action :</b> diminuer la concentration en matières en suspension, phosphore et azote des rejets.</p>
<b>Résultats visés :</b>	- Capter les matières en suspension, l'azote et le phosphore du surnageant obtenu lors de l'épaississement des fumiers avant de le rejeter dans le milieu, afin d'améliorer significativement la qualité des rejets.
<b>Type d'action :</b>	<input type="checkbox"/> Travaux <input type="checkbox"/> Contrôle <input type="checkbox"/> Analyse <input type="checkbox"/> Acquisition <input type="checkbox"/> Règlement <input checked="" type="checkbox"/> Étude <input type="checkbox"/> Information <input type="checkbox"/> Formation <input type="checkbox"/> Éducation
<b>Maître d'œuvre :</b>	Pisciculture des Alléghanys Inc.
<b>Partenaires :</b>	- École Polytechnique de Montréal - Société de Recherche et Développement en Aquaculture Continentale (SORDAQ)
<b>Sources de financement :</b>	- SORDAQ - Pisciculture des Alléghanys Inc.
<b>Calendrier de réalisation :</b>	2003-2006
<b>Localisation des travaux :</b>	Saint-Damien-de-Buckland
<b>Programme de suivi :</b>	- Échantillonnages multiples du surnageant traité et non traité avec analyse des différents paramètres physico-chimiques impliqués lors du processus de traitement.
<b>Indicateurs de résultats :</b>	- Diminuer les rejets de phosphore de 7.5 Kg à 4.2 Kg par tonne de production



## Entente n°19

*La Source d'Agir !*

Signatures :

---

M. Yves Boulanger  
Propriétaire  
Pisciculture des Alléghanys

---

M. François Duchesneau  
Président CBE

Lévis, le 21 février 2007  
Lieu et date